

Département des finances – 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont

2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémontt +41 32 420 55 00  
f +41 32 420 55 01  
secr.dfi@jura.ch**Aux entités et organismes  
politiques concernés**

Delémont, le 8 avril 2019

**Mise en consultation de l'avant-projet de loi portant réorganisation des offices des poursuites  
et faillites**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous soumettons par la présente un avant-projet de loi portant réorganisation des offices des poursuites et faillites.

Il sera ultérieurement proposé au Parlement d'adopter les modifications légales permettant la mise en œuvre de la réorganisation des offices des poursuites et faillites.

Soucieux de connaître votre avis, le Gouvernement ouvre cette procédure de consultation. Aussi, nous vous invitons à examiner les documents se trouvant sur le site Internet du Service juridique et à communiquer votre prise de position sur le projet de réorganisation des offices des poursuites et faillites, en particulier sur les six points suivants :

- principe d'une fusion des trois offices en un seul office cantonal ;
- concept général de la nouvelle organisation proposée ;
- siège de l'office à Porrentruy ;
- concentration de certaines prestations au siège de l'office avec la possibilité d'attribuer des tâches particulières aux antennes ;
- maintien d'antennes avec guichet chargées d'exécuter des tâches de proximité dans les districts ;
- remarques sur l'avant-projet de loi.

**Le délai de remise des prises de positions est fixé au 9 mai 2019.**

L'entier du dossier se trouve sur Internet à l'adresse [www.jura.ch/jur](http://www.jura.ch/jur). Dans la mesure du possible, les organismes consultés sont invités à adresser leurs prises de position sous format Word ou pdf par courriel à l'adresse suivante : [secr.jur@jura.ch](mailto:secr.jur@jura.ch).

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, nous transmettre votre prise de position par courrier à l'adresse suivante :

Service juridique  
Consultation OPF  
Rue du 24-septembre 2  
2800 Delémont

Nous vous informons que les réponses fournies seront publiques.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.



Charles Juillard  
Ministre des finances